



---

## Rapport du médecin

*novembre 2008 à octobre 2009*

---

En ces temps de restrictions budgétaires, la pression qui pèse sur les épaules des uns et des autres est énorme. Le temps est à l'incertitude et le secteur thérapeutique doit participer à l'effort de réflexion concernant l'économicité, dans le contexte scolaire comme dans le contexte ambulatoire.

Le secteur thérapeutique va devoir démontrer l'efficacité de ses thérapies et, bien qu'il soit rompu à la démarche scientifique, la donnée "coûts / plus-value" est relativement nouvelle. Il va également devoir imaginer de nouveaux concepts de prises en charge, faire preuve d'initiative et de flexibilité, tout en s'assurant que les enfants ne seront pas les grands perdants de cette réforme.

Les professionnels l'ont déjà bien compris et je constate une bonne émulation dans ce secteur avec, pour certaines thérapies, la mise en place de prestations ciblées, limitées dans le temps et soumises à des évaluations.

L'effort entrepris par la formation continue de l'équipe thérapeutique doit par ailleurs se poursuivre. En effet, plus les connaissances du thérapeute sont pointues, plus la pertinence de la thérapie est grande et plus le rapport efficacité-coût est bon.

Dans les domaines techniques, notamment informatiques, les avancées sont très rapides et chaque jour de nouveaux programmes plus performants les uns que les autres voient le jour, couplés à des supports toujours plus maniables, apportant tel ou tel nouvel avantage pour un supplément financier plus ou moins important (Médialexie, par exemple).

Il est fort tentant d'exploiter cette voie, de penser "miracle". Cependant, dans la même démarche d'économicité, il paraît opportun de bien cerner les besoins de l'enfant afin de ne pas le doter d'un outil surdimensionné. "Quel outil, pour quel besoin, donc pour quel enfant ?" devra être dans l'esprit de chacun. Cette démarche permettrait peut-être, à moyen terme, d'obtenir un financement ciblé.

Par ailleurs, il conviendrait de mieux connaître le pouvoir de remédiation de ces nouveaux outils afin d'exploiter au mieux leur potentiel.

Concernant les projets d'intégration scolaire en école ordinaire des enfants souffrant de troubles des apprentissages, je souhaiterais ardemment que les divers intervenants sachent nommer ce qui est de l'économicité et ce qui est du bien-être de l'enfant.

À ce sujet, je voudrais citer un article paru dans l'acte du 20ème colloque de l'ADMÉE-Europe\* (association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation). L'étude menée par Mme T. Leonova, bien qu'effectuée sur un petit collectif (37 enfants dyslexiques en école ordinaire, 35 enfants dyslexiques en école spécialisée et 31 enfants sans dyslexie), a le mérite d'être effectuée en Suisse Romande. L'estime de soi, le soutien social, la dépression et l'anxiété sont évalués.

**Elle conclut à une meilleure adaptation scolaire et psychologique des élèves dyslexiques scolarisés au sein d'un établissement spécialisé.**

En lien avec d'autres recherches, elle remet également en question l'idée selon laquelle l'adaptation scolaire et sociale réussie serait possible uniquement dans le cadre d'un système d'intégration scolaire inclusive.

\* Leonova T. (2008). Que savons-nous sur l'adaptation scolaire des élèves avec des troubles d'apprentissage ? Le cas de la dyslexie développementale. L'acte du 20ème colloque de l'ADMÉE-Europe.

Concernant les informations plus pratiques :

- La Dresse Danielle Gubser-Mercati continue d'assurer, à son cabinet, le suivi neurologique des élèves le nécessitant (13 enfants).
- Les consultations neuro-orthopédiques se poursuivent à raison de quatre fois l'an et je remercie le Dr Geraldo De Coulon (HUG Genève) et la Dresse Gubser-Mercati de leur engagement auprès des enfants.
- En ergothérapie, le lien avec l'école ordinaire, au travers du projet "TAC" (troubles d'acquisition de la coordination) débuté en 2006, se poursuit (150 élèves de La Chaux-de-Fonds sont concernés). Le souhait reste de pouvoir mener ce travail sur le plan cantonal.
- L'antenne d'ergothérapie du Littoral a déménagé cet été dans des locaux plus grands et mieux aménagés, situés à Peseux et permettant de compléter l'offre des prises en charge. Les patients ont suivi avec plaisir leurs thérapeutes. Les uns et les autres sont très satisfaits. Mmes Guye-Jucker et Bandelier Meystre ont accueilli une nouvelle collègue en la personne de Mme Doleyres.
- L'hiver dernier, un premier essai de cours de ski pour enfants souffrant de handicaps physiques, donnés par M. Hans et Mme Gisiger-Güder, physiothérapeutes formés dans ce domaine, a vu le jour. Cette expérience s'est déroulée avec succès et sera reconduite cet hiver.
- Un échange a eu lieu entre les professeurs de gymnastique de l'école primaire et de l'école secondaire de la Chaux-de-Fonds et les physiothérapeutes du Ceras avec deux fois une demi-journée de formation prévue par ces derniers et une matinée pratique prévue par les professeurs de gymnastique de l'école primaire. L'échange a été fructueux et a permis d'envisager la participation des élèves du Ceras à certaines épreuves sportives de l'école ordinaire, ce qui malheureusement n'a pas encore pu être concrétisé.

Je remercie les thérapeutes du travail accompli cette dernière année, de leur engagement auprès des enfants et des familles et de la motivation qu'ils mettent à sans cesse repenser et évaluer leur fonction au sein de l'École spécialisée du Ceras.

Félicitations aux jubilaires et à Mme Geneviève Kohler-Gentil, ergothérapeute, qui a pris sa retraite en juillet 2009, après 36 années de fidélité à l'institution.

Pour terminer, je souhaite remercier l'équipe administrative et notamment Mme Nicole Cuenat, secrétaire médicale, qui est d'un grand soutien à l'équipe thérapeutique sachant que les assurances médicales, ainsi que l'AI, sont de plus en plus exigeantes sur le plan administratif.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2009

Sylvie Cottier-Lehmann